

A joindre à la demande de permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB neuves, d'unités PEB rénovées lourdement et d'unités PEB rénovées simplement avec architecte

## Les références législatives

Ce formulaire résulte de l'application de l'Ordonnance du 2 mai 2013 (CoBrACE) et de ses arrêtés d'exécution qui transposent la directive 2010/31/UE. Ces textes sont disponibles sur le site de Bruxelles-Environnement.

## Les exigences PEB

Toute unité PEB doit respecter des exigences en fonction de sa nature des travaux, de son affectation et des éventuelles dérogations.

## Les procédures PEB à ce stade du projet

- Transmettre une proposition PEB avec la demande de permis d'urbanisme à l'IBGE
- Transmettre une notification PEB de début des travaux au plus tard 8 jours avant le début des travaux :
  - dans le cas d'unités PEB neuves (UN) et d'unités PEB rénovées lourdement (URL)
  - à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB rénovées simplement (URS)
- Transmettre une déclaration PEB à la fin des travaux au plus tard 2 mois après :
  - dans le cas d'unités PEB neuves (UN) et d'unités PEB rénovées lourdement (URL)
  - à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB rénovées simplement (URS)

## CADRE 1 - DONNÉES ADMINISTRATIVES

### Données du projet

Adresse : Rue Jean-Baptiste Verbeyst, 25  
Jette, 1090

### Demandeur du Permis d'Urbanisme

Dénomination COLLEGE SAINT-PIERRE  
Représenté(e) par : Mr VANDERIJST Thierry  
Adresse : Rue Jean-Baptiste Verbeyst, 25  
Jette 1090 - Belgique  
Téléphone : 02421.43.30  
Email : directeur@cspj.be  
Personne de contact : VANDERIJST,Thierry  
Coordonnées : directeur@cspj.be

### Architecte

Dénomination AR&A architecte sc-scrl  
Représenté(e) par : Mr ORTIZ David  
Adresse : Rue de la Fabrique, 12  
Wavre 1300 - Belgique  
Téléphone : 010/24.13.12  
Fax : 010/24.25.43  
Email : david.ortiz@ar-a.be  
Personne de contact : ORTIZ,David  
Coordonnées : david.ortiz@ar-a.be

## PROPOSITION PEB

### Conseiller PEB

Dénomination : WaLK sprl  
Représenté(e) par : Mr DUBOIS Gilles  
Numéro d'agrément : PEBPP-001012797  
Adresse : Rue des Saules, 8  
Thorembais-Saint-Trond 1360 - Belgique  
Téléphone : 0497/27.91.77  
Fax : 081/65.90.08  
Email : gilles.dubois@walkengineering.be  
Personne de contact : DUBOIS,Gilles  
Coordonnées : gilles.dubois@walkengineering.be

## CADRE 2 : ANALYSE PEB DU PROJET

### Bâtiments et locaux hors réglementation PEB

*Des bâtiments ou locaux peuvent être exclus du champ d'application de la réglementation PEB (CoBrACE 2.2.1)*

Absence de bâtiments ou de locaux exclus de la réglementation PEB

### Division du projet

#### Bâtiment Extension bâtiment scolaire (3.226,12 m<sup>2</sup>)\*

Rue Jean-Baptiste Verbeyst, 25 - 1090 Jette

Nom de l'unité PEB	Bte / ref	Affectation	Nature des travaux	Superficie plancher (m <sup>2</sup> )	Surface de déperdition thermique			travaux aux installations techniques
					Totale (m <sup>2</sup> )	Neuve-Rénovée (m <sup>2</sup> )	Ratio (%)	
Bâtiment scolaire	-	Enseignement	URS	3.075,12	5.532,37	1.377,48	24,90	2 ou plus

\*La surface des volumes non protégés est comprise dans la surface du bâtiment

### Surfaces des unités PEB du projet

Surface des unités PEB neuves (UN): 0,00 m<sup>2</sup>  
Surface des unités PEB rénovées lourdement (URL: 0.0 m<sup>2</sup> + UAN: 0.0 m<sup>2</sup>): 0,00 m<sup>2</sup>  
Surface des unités PEB rénovées simplement (URS): 3075,12 m<sup>2</sup>  
-----  
Surface totale des unités: 3075,12 m<sup>2</sup>

### Conseiller PEB

Un conseiller PEB a été désigné mais n'est pas requis

### Etudes de faisabilité

Aucune étude de faisabilité n'est requise

Aucune étude de faisabilité intégrée n'est requise



## PROPOSITION PEB

### Biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde

Pour les biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde, l'autorité délivrante peut déroger de façon totale ou partielle aux exigences PEB (CoBrACE Art. 2.2.4 §4)

Le projet ne comprend pas de bien classé ou inscrit sur la liste de sauvegarde.

### Dérogations aux exigences PEB

Les demandes de dérogation peuvent être introduites jusqu'à la notification du début des travaux auprès de l'autorité délivrante pour les unités PEB rénovées simplement (CoBrACE Art. 2.2.4 §1 à 3)

Nom	Objet	Type	Portée	Date demande	Acceptation	Référence
Bâtiment existant - Rez Façade rue Jean-Baptiste Verbeyst	Valeur U/R	Partielle	Une partie du projet	27/06/2016	En cours	-

### Exigences par unité PEB

Ce tableau présente les exigences à respecter pour chaque unité PEB en fonction des données encodées

Bâtiment Extension bâtiment scolaire (3.226,12 m <sup>2</sup> ) Rue Jean-Baptiste Verbeyst, 25 - 1090 Jette									
Unité PEB	Nature des travaux	U/R	BNC	BNR	CEP	EA	Etech	Ventil	Surch
Bâtiment scolaire	URS	●	-	-	-	-	-	●	-
Dérogation:		-	-	-	-	-	-	-	-

### CADRE 3 - IMPACT PEB SUR LE RESPECT DES EXIGENCES URBANISTIQUES

Description des mesures (éléments liés à l'énergie et au climat intérieur) envisagées dans le cadre du COBRACE (Livre 2 Titre 2) ayant un impact sur le respect des prescriptions urbanistiques applicables à la demande de PU

Contrainte de respect d'emprise de la voirie ne permettant pas une isolation suffisante des murs rénovés au rez du bâtiment



## PROPOSITION PEB

### CADRE 4 - DETAILS DES EXIGENCES PEB POUR LES URS

#### Encadrement U/R

Les parois rénovées du VP doivent respecter les exigences suivantes:

Parois	Valeurs U/R
valeur U maximale admissible pour les toitures et plafonds du VP	0,24 W/m <sup>2</sup> K
valeur U maximale admissible pour les murs en contact avec l'extérieur	0,24 W/m <sup>2</sup> K
valeur U maximale admissible pour les planchers en contact avec l'extérieur	0,30 W/m <sup>2</sup> K
valeur U maximale / R minimale admissible pour les autres planchers	0,30 W/m <sup>2</sup> K / 1,75 m <sup>2</sup> K/W
valeur Ug maximale admissible pour les fenêtres (de toiture)	1,10 W/m <sup>2</sup> K
valeur U maximale admissible pour les portes et portes de garage	2,00 W/m <sup>2</sup> K

#### Encadrement Ventilation

Les travaux aux châssis et/ou les nouveaux locaux prévus déclenchent, dans les locaux concernés, les exigences de ventilation suivantes :

#### Système de ventilation envisagé

Système D (alimentation mécanique / évacuation mécanique)

Dispositifs envisagés	
Locaux secs	Pulsion d'air mécanique
Locaux humides	Extraction d'air mécanique

### CADRE 5 - ANNEXES ET SIGNATURES

#### Liste des annexes

Néant

#### Signature

Je soussigné, Mr VANDERIJST Thierry, demandeur du permis d'urbanisme

- déclare avoir pris connaissance des exigences PEB et des procédures PEB d'application
- certifie que les renseignements repris au présent formulaire sont sincères et exacts

Date :

Signature :

Le présent formulaire est à joindre à la demande de permis d'urbanisme

